

RANDONNEE MOTO-VERTE et MOTO ROUTE **DU 12 JUIN 2016**

REGLEMENT

↪ Cette randonnée n'a aucun classement sur la base du temps ni de la vitesse.

↪ **Chaque participant s'engage:**

- à être possesseur du permis de conduire, de l'assurance adéquat à sa moto,
- à effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité vis à vis de sa capacité physique,
- à respecter le code de la route,
- à respecter les autres usagers rencontrés sur le circuit,
- à ne pas se servir de GPS pour revenir rouler sur le circuit, car il y a des parties privées,- à ne pas mettre de photos sur « facebook » ou autres, pouvant compromettre les organisations de rando à venir,
- à ne pouvoir exercer à l'encontre du M.C. « *Les Maudits Cuits* » aucun recours à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à sa participation.

↪ Les organisateurs se réservent le droit d'exclure immédiatement, sans aucune indemnité, tout participant qui ne respecterait pas ce code de conduite.

↪ Aucun bidon d'essence ne sera acheminé sur le circuit. Cette randonnée étant constituée, pour le circuit TT d'une boucle de 120 km. Le point de ravitaillement essence, pour le circuit TT est à 90 km du départ, prévoir l'huile pour les 2 temps.

Pour le circuit route le ravitaillement essence sera sur le parcours.

↪ Chaque inscription ne sera acceptée qu'accompagnée de son règlement à l'ordre du M.C. « *Les Maudits Cuits* ».

↪ Un contrôle administratif aura lieu avant le départ: Permis de conduire, carte grise, assurance. Tout participant non en règle sera exclu et non remboursé.

REGLEMENT

↪ Cette randonnée n'a aucun classement sur la base du temps ni de la vitesse.

↪ **Chaque participant s'engage:**

- à être possesseur du permis de conduire, de l'assurance adéquat à sa moto,
- à effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité vis à vis de sa capacité physique,
- à respecter le code de la route,
- à respecter les autres usagers rencontrés sur le circuit,
- à ne pas se servir de GPS pour revenir rouler sur le circuit, car il y a des parties privées,
- à ne pas mettre de photos sur « facebook » ou autres, pouvant compromettre les organisations de rando à venir,
- à ne pouvoir exercer à l'encontre du M.C. « *Les Maudits Cuits* » aucun recours à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à sa participation.

↪ Les organisateurs se réservent le droit d'exclure immédiatement, sans aucune indemnité, tout participant qui ne respecterait pas ce code de conduite.

↪ Aucun bidon d'essence ne sera acheminé sur le circuit. Cette randonnée étant constituée, pour le circuit TT d'une boucle de 120 km. Le point de ravitaillement essence, pour le circuit TT est à 90 km du départ, prévoir l'huile pour les 2 temps.

Pour le circuit route le ravitaillement essence sera sur le parcours.

↪ Chaque inscription ne sera acceptée qu'accompagnée de son règlement à l'ordre du M.C. « *Les Maudits Cuits* ».

↪ Un contrôle administratif aura lieu avant le départ: Permis de conduire, carte grise, assurance. Tout participant non en règle sera exclu et non remboursé.